

## Adapter les logements à la perte d'autonomie et réduire les dépenses énergétiques en Pays de Putanges

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale menée sur Putanges et les environs a donné lieu à un bilan en ce mois de mai 2021.



*Le bilan a été présenté aux représentants de chaque commune. (©Journal de l'Orne)*

La Communauté de communes du Val d'Orne a présenté, le **5 mai 2021**, le bilan de l'OPAH-RR (opération programmée d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale) sur la période janvier 2018-janvier 2021.

### **17 communes**

Sur un périmètre de 17 communes, soit 6 068 habitants, l'objectif de cette opération était d'améliorer le confort des logements et d'inciter les propriétaires à maîtriser l'énergie, ainsi que de lutter contre l'habitat indigne et dégradé.

La mise aux normes et les travaux d'adaptation au handicap et au vieillissement font partie de l'objectif de lutte contre la vacance des habitations.

### **57 logements reçoivent des aides**

Au bout de trois ans, 57 logements dont 52 de propriétaires occupants, ont reçu des aides financières de l'ANAH et de l'État pour 571 380,00 € de crédits réservés plus des aides de la Région, Département et des caisses de retraite.

Un avenant à la convention a permis d'inscrire 61 logements supplémentaires en 2020 et un second avenant de porter l'ensemble à 190 logements de propriétaires occupants et 9 de propriétaires bailleurs avec un montant de crédits réservés de 1 764 379 €.

## **Un potentiel de 323 logements**

Le maître mot de cette opération reste la communication.

Elle s'effectue au travers de permanences à la mairie de Putanges, dans les locaux du CDHAT, la presse locale, les bulletins communaux, signalétique sur les chantiers, les artisans etc.

Un potentiel de 323 logements a été recensé.

Aujourd'hui 92 logements ont été réhabilités qui ont généré 1 700 000 € de travaux dont 40 % réalisés par des entreprises du secteur de la CDC en chauffage, isolation, menuiseries, mises aux normes électriques, couverture, VMC, adaptation salle de bains etc.

## **L'opération se poursuit jusqu'en 2023**

- Il est possible de se renseigner à la permanence téléphonique, 02 31 53 73 73, sur rendez-vous à la mairie de Putanges le 2e mercredi du mois de 9 h 30 à 12 h.
- A noter que les personnes non éligibles aux aides de l'Anah peuvent bénéficier d'autres aides avec des conseils sur la rénovation énergétique au 02 61 67 18 85.

Le but principal est d'adapter les logements à la perte d'autonomie et de réduire les dépenses énergétiques.

Le périmètre de l'OPAH couvre les communes de Bazoches-au-Houlme, Champcerie, Craménil, Faverolles, Giel-Courteilles, Habloville, Les Yveteaux, Lignou, Ménil-Gondouin, Ménil-Hermei, Ménil-Vin, Montreuil-au-Houlme, Neuvy-au-Houlme, Putanges-le-Lac, Saint-André-de-Briouze, Saint-Hilaire-de-Briouze et Sainte-Honorine-la-Guillaume.